



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 48

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

M^{me} NAYLOR propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 228 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux troubles de l'alimentation/The Eating Disorders Awareness Week Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} NAYLOR intervient.

M. TEITSMA, U. ASAGWARA, M^{me} LAMOUREUX, M. LAGASSÉ, M^{mes} MARCELINO et MORLEY-LECOMTE ainsi que M. GERRARD posent des questions à la députée.

Le débat se poursuit.

M. TEITSMA intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} FONTAINE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 203 — *Loi sur les zones tampons relatives aux manifestations contre l'avortement/The Abortion Protest Buffer Zone Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} FONTAINE intervient.

MM. MARTIN, BRAR, GERRARD et ISLEIFSON ainsi que M^{me} MORLEY-LECOMTE posent des questions à la députée.

Le débat se poursuit.

M. MARTIN exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 33(8) du *Règlement*, la leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition émanant d'un député visant à exhorter le gouvernement provincial à investir dans le personnel infirmier du système public sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

M. MOSES présente la proposition suivante :

Proposition n° 14 : Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à élaborer de meilleures politiques pour la protection des jeunes sportifs

Attendu :

que récemment, un enseignant d'école secondaire a été accusé d'avoir agressé et exploité sexuellement, entre 2004 et 2011, cinq élèves dont il était l'entraîneur dans deux écoles différentes;

que cette révélation démontre que les politiques actuelles régissant les interactions entre les élèves et les entraîneurs ne protègent pas adéquatement les jeunes qui font du sport;

que des politiques comme celles qui permettent aux entraîneurs et aux enseignants de recevoir des jeunes chez eux mettent ces derniers en danger;

que la majorité de ces agressions se sont justement produites chez l'entraîneur;

que jusqu'au moment de la révélation de ce scandale plus de 10 ans après, l'entraîneur a pu continuer à enseigner au secondaire;

que l'impact négatif d'un abus sexuel peut affecter la victime pendant toute une vie;

que les victimes qui dénoncent les agressions sexuelles qu'elles ont subies deviennent l'objet d'une stigmatisation sociale et sont souvent blâmées pour ce dont elles ont été victimes;

que les enfants ne sont pas convenablement avisés des services d'aide dont ils disposent en cas d'agression sexuelle;

qu'aucun service de soutien telle une ligne de dénonciation réservée aux athlètes et leur permettant de signaler par téléphone ou par texto les cas d'agression sexuelle n'est en place;

que le gouvernement provincial a la capacité législative d'élaborer de meilleures politiques pour la protection des jeunes,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à élaborer de meilleures politiques pour protéger les jeunes sportifs contre tout risque d'abus, notamment des politiques visant à interdire aux entraîneurs et aux enseignants de recevoir chez eux des joueurs et des élèves, et à mettre en place des services telle une ligne de dénonciation réservée aux athlètes et leur permettant de signaler par téléphone ou par texto les cas d'agression sexuelle.

Il s'élève un débat.

M. MOSES intervient.

MM. KHAN et SALA, M^{me} LAMOUREUX ainsi que M. WOWCHUK posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière), M. KINEW, M. le *ministre* EWASKO et M^{me} LAMOUREUX interviennent. M. KHAN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N^o 40) — *Loi édictant la Loi sur les registres des clients dans le secteur de l'hébergement et modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille et la Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Hospitality Sector Customer Registry Act and Amendments to The Child and Family Services Act and The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act;*

(M^{me} la *ministre* SQUIRES)

(N^o 237) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation arborant le coquelicot)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Poppy Number Plates).*

(M. ISLEIFSON)

M. SMOOK, *président du Comité permanent de la justice*, présente le troisième rapport du comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 11 mai 2022, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (amélioration du fonctionnement de l'unité d'enquête indépendante)/The Police Services Amendment Act (Enhancing Independent Investigation Unit Operations)*;
- projet de loi 27 — *Loi modifiant le Code de la route (mesures de rechange en cas d'infractions de conduite)/The Highway Traffic Amendment Act (Alternative Measures for Driving Offences)*;
- projet de loi 30 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police et la Loi sur les enquêtes relatives à l'application de la loi/The Police Services Amendment and Law Enforcement Review Amendment Act*.

Composition du Comité :

Conformément à la version la plus récente de l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020, l'application du paragraphe 82(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 11 mai 2022 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M^{me} FONTAINE;
- M. le *ministre* GOERTZEN;
- M. le *ministre* JOHNSON;
- M. MICHALESKI;
- M. SANDHU;
- M. SMOOK.

Le Comité a élu :

- M. SMOOK à la présidence;
- M. MICHALESKI à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. GERRARD

Exposés oraux :

Le Comité a entendu six exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (amélioration du fonctionnement de l'unité d'enquête indépendante)/The Police Services Amendment Act (Enhancing Independent Investigation Unit Operations)* :

Louise Simbandumwe
Damhat Zagros
Shereen Denetto
Jennifer Montebruno
Rachael Howgate
Kate Kehler

Immigration Matters in Canada Coalition
Aurora Family Therapy Centre
IRCOM
Police Accountability Coalition
SEED Winnipeg
Conseil de planification sociale de Winnipeg

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 27 — *Loi modifiant le Code de la route (mesures de rechange en cas d'infractions de conduite)/The Highway Traffic Amendment Act (Alternative Measures for Driving Offences)* :

Diane Redsky
Hennes Doltze

Ma Mawi Diane Redsky Centre
Particulier

Le Comité a entendu sept exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 30 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police et la Loi sur les enquêtes relatives à l'application de la loi/The Police Services Amendment and Law Enforcement Review Amendment Act* :

Louise Simbandumwe
Damhat Zagros
Shereen Denetto
Jennifer Montebruno
Kate Kehler
Lisa Forbes
Catherine Biaya

Immigration Matters in Canada Coalition
Aurora Family Therapy Centre
IRCOM
Police Accountability Coalition
Conseil de planification sociale de Winnipeg
Stop Violence Against Aboriginal Women Action Group
Particulier

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (amélioration du fonctionnement de l'unité d'enquête indépendante)/The Police Services Amendment Act (Enhancing Independent Investigation Unit Operations)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 27) — *Loi modifiant le Code de la route (mesures de rechange en cas d'infractions de conduite)/The Highway Traffic Amendment Act (Alternative Measures for Driving Offences)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 30) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police et la Loi sur les enquêtes relatives à l'application de la loi/The Police Services Amendment and Law Enforcement Review Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SMOOK, le rapport du Comité est déposé.

La présidente dépose le rapport annuel de la Commission de régie de l'Assemblée législative pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

(Document parlementaire n° 62)

M. SMITH (Lagimodière), *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet de la Fête du Manitoba.

M. BRAR et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

M. PIWNIUK, *ministre du Transport et de l'Infrastructure*, fait une déclaration au sujet de l'état actuel des inondations au Manitoba.

M. WIEBE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le *ministre* FIELDING, U. ASAGWARA, M. le *ministre* EWASKO, T. LINDSEY et M. GERRARD font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. ALTOMARE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

M. BRAR — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

T. LINDSEY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter la première ministre à aider la ville de Winnipeg, sur le plan financier, et ce par l'entremise de son nouveau budget provincial de 2022, à construire un pont à trois voies dans chaque direction afin de conserver le lien essentiel qui relie le secteur nord-est de Winnipeg, Transcona et le centre-ville, à recommander que la ville garde le vieux pont entièrement ouvert à la circulation pendant cette construction et à étudier la faisabilité de garder le vieux pont Louise en service à des fins de transport actif dans le futur.

M^{me} MARCELINO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

M. SALA — De demander au ministre du Travail, de la Protection des consommateurs et des Services gouvernementaux d'envisager de concéder l'auditorium à la BRJ d'ici le 1^{er} mars 2023; demander au ministre de l'Éducation de reconnaître la valeur que la BRJ apporte à la population étudiante de l'EHS ainsi qu'aux communautés du Village de St Pierre Jolys et de la MR de Salaberry; demander au ministre de l'Éducation et au ministre des Affaires francophones de reconnaître qu'un protocole d'entente entre le RRVSD et JRL est mutuellement bénéfique, financièrement et culturellement; demander au ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine de reconnaître le potentiel patrimonial de cet important bâtiment et son statut au sein de la communauté; et demander au ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine d'empêcher toute rénovation de l'auditorium qui détruirait et dévaloriserait l'intégrité architecturale du bâtiment. [*Pétition présentée en français*]

M^{me} NAYLOR — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer une proclamation voulant que la première semaine de février de chaque année soit désignée « Semaine de sensibilisation aux troubles de l'alimentation ».

M. MOSES — To request the Minister of Labour, Consumer Protection and Government Services to consider granting the auditorium to the JRL by March 1st, 2023; to request the Minister of Education to recognize the value that JRL provides to the student population of EHS as well as the communities of Village de St Pierre Jolys and the RM De Salaberry; to request the Minister of Education and the Minister of Francophone Affairs to recognize that an MOU between the RRVSD and JRL is morally, financially and culturally beneficial; to request the Minister of Sport, Culture and Heritage to recognize the heritage potential of this important building and its status in the community; and to request the Minister of Sport Culture and Heritage to prevent any renovations to the auditorium that would destroy and devalue the architectural integrity of the building.
[Version anglaise d'une pétition présentée dans les deux langues]

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

M. le *ministre* GOERTZEN dépose une version révisée de l'ordre dans lequel le Comité des subsides doit examiner les budgets à l'Assemblée et à l'extérieur les 13 et 16 mai 2022.

(Document parlementaire n° 63)

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* FRIESEN tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 39 — *Loi de 2022 portant affectation de crédits (remboursement de taxes scolaires)/The Appropriation Act, 2022 (School Tax Rebate)*.

Le débat se poursuit.

MM. ALTOMARE et GERRARD, T. LINDSEY ainsi que M. MOSES interviennent. M. LAMONT exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

L'Assemblée interrompt ses travaux à 17 heures et convient de se former en Comité des subsides le vendredi 13 mai 2022 à 10 heures comme le prévoit une entente conclue par les leaders à l'Assemblée conformément au paragraphe 4(5) du *Règlement*.

La séance est levée à 12 h 30 le vendredi 13 mai 2022, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger